

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)
 83 rue du Mail - BP 80011
 49020 ANGERS cedex 02

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Maintenance préventive et corrective des installations thermiques, climatiques des Hôtels de Ville, de Communauté et du Musée des Beaux-Arts et leurs annexes.

Description: Maintenance préventive et corrective des installations thermiques, climatiques des Hôtels de Ville, de Communauté et du Musée des Beaux-Arts et leurs annexes. Marché ordinaire à prix mixte. Le marché est conclu pour une période démarrant à sa notification pour une période initiale de 2 ans. Le marché peut être reconduit 2 fois par période successive de 2 ans, soit une durée totale de marché de 6 ans.

Identifiant interne: G26BATVFMINTHERMCLIM.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: OUI.

Procédure accélérée Justification: Procédure 100 % dématérialisée.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 50324200. 30211000. 42512300.

2.1.2 Lieu d'exécution

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La signature électronique des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation.

Notre profil acheteur n'impose pas de limite de taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous-dossiers ni de nommer les fichiers avec de nombreux caractères. Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire. Une visite sur quelques sites est obligatoire selon les modalités précisées au règlement de la consultation. L'offre d'un candidat qui n'aura pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:
Insolvabilité:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:
Biens administrés par un liquidateur:
Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:
Motifs d'exclusion purement nationaux:
Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:
Coupable d'une faute professionnelle grave:
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:
Paiement des cotisations de sécurité sociale:
État de cessation d'activités:
Paiement d'impôts et taxes:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Musée des Beaux-Arts.

Description: Prestation de maintenance préventive et corrective des installations thermiques et climatiques..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50324200. 30211000. 42512300.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 72.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 6 ans.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Dispositions mises en œuvre dans l'exécution du contrat relatives aux considérations de développement durable.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 02/03/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Arrangements financiers : Rémunération des prestations par des prix mixtes, révisables annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement de la Ville d'Angers/Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens ou non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementation en vigueur. Avance de 10% dans les conditions prévues au contrat, sous réserves de constituer une garantie à 1e demande couvrant 100% du montant de l'avance..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt léssé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Titre: Hôtels de Ville et de Communauté.

Description: Prestation de maintenance préventive et corrective des installations thermiques et climatiques.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50324200. 30211000. 42512300.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 72.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 6 ans.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère Qualité :**Description :** Valeur technique.**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 40**Critère Qualité :****Description :** Dispositions mises en œuvre dans l'exécution du contrat relatives aux considérations de développement durable.**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 5**5.1.11 Documents de marché**

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 02/03/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requise

Arrangements financiers : Rémunération des prestations par des prix mixtes, révisables annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement de la Ville d'Angers/d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens ou non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10% dans les conditions prévues au contrat, sous réserves de constituer une garantie à 1e demande couvrant 100% du montant de l'avance..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nantes**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes**Informations relatives aux délais de recours :** Référez précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référez contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Angers Loire Métropole (49)**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Angers Loire Métropole (49)**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Angers Loire Métropole (49)**Organisation qui traite les offres :** Angers Loire Métropole (49)**Section 8 - Organisations****8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24490001500011.

Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.

Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011.

Ville : ANGERS cedex 02.

Code postal : 49020.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches.dag@angersloiremetropole.fr.

Téléphone: +33 241055000.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.**8.2 ORG-0003**

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.

Adresse postale : 6, allée de l'Île Gloriette.

CS 24111.

Ville : Nantes cedex.

Code postal : 44041.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.

Téléphone: +33 255101002.

Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

Url d'échange d'informations: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :5cf0804a-9b69-4605-b24d-f8c4e51d425b

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 21/01/2026 à 09:45.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.